

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE
RÉSOLUTION NUMÉRO PP-66****PROJET PARTICULIER VISANT À AUTORISER LA CONSTRUCTION D'UNE (1) MAISON UNIFAMILIALE ISOLÉE PROJETÉE SUR UN TERRAIN CORRESPONDANT AU 8655, BOULEVARD GOUIN EST, SUR LE LOT 1 615 941 – DISTRICT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES**

AVIS est par la présente, donné par la soussignée :

QUE le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles a adopté lors d'une séance ordinaire tenue le 3 mai 2011, le premier projet de résolution numéro PP-66, lequel porte le titre ci-dessus mentionné.

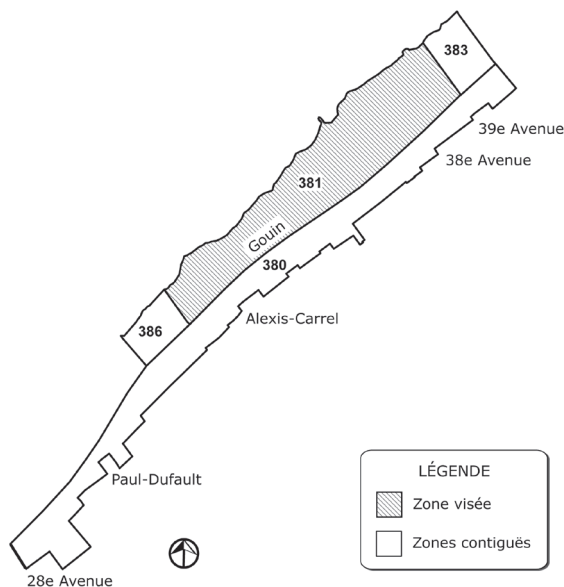
QUE conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), ce premier projet de résolution sera soumis à une consultation publique **le jeudi 19 mai 2011 à compter de 18 h 30** au centre récréatif Rivière-des-Prairies, 7650, boulevard Maurice-Duplessis, à Montréal.

QUE l'objet de ce premier projet de résolution vise à permettre la construction d'une maison unifamiliale isolée de deux étages avec un toit plat de facture contemporaine projetée au 8655, boulevard Gouin, sur le lot 1 615 941 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal dans le district de Rivière-des-Prairies.

QU'au cours de cette assemblée publique, la mairesse d'arrondissement ou la personne désignée par elle expliquera le premier projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer à ce sujet.

QUE ce premier projet contient des dispositions propres à une résolution susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de résolution vise la zone 381. Les personnes intéressées de la zone visée et de ses zones contiguës telles qu'identifiées au plan ci-dessous, pourront éventuellement participer à une procédure d'approbation référendaire pour les dispositions du projet de résolution, si elles en manifestent le désir.



QUE ce premier projet de résolution et le plan ci-contre sont disponibles pour consultation au bureau d'arrondissement situé au 7380, boulevard Maurice-Duplessis, bureau 102, ainsi que dans les bureaux Accès Montréal situés au 3445, rue Robert-Chevalier à Pointe-aux-Trembles, et au 8910, boulevard Maurice-Duplessis à Rivière-des-Prairies, aux heures régulières d'ouverture, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Donné à Montréal,
ce 10^e jour du mois de mai 2011.

Dany Barbeau, avocate
Directrice du bureau d'arrondissement
et secrétaire d'arrondissement

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante :
www.ville.montreal.qc.ca/rdp-pat